



COMMUNIQUÉ

**À l'attention des acquéreurs du programme « LE CLOS DE BAMBILOR »
Assiette foncière des 22 hectares issue du Titre Foncier mère n° TF 5447/R**

La CDC Habitat SA, filiale immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), a le plaisir d'informer les acquéreurs de parcelles viabilisées du programme « Le Clos de Bambilor », aménagé sur le périmètre de l'assiette foncière des 22 hectares issue du Titre Foncier mère n° TF 5447/R, que le certificat de conformité du lotissement a été dûment délivré par le Service Départemental de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique de Rufisque, pour les numéros de lots cadastraux suivants :

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| • Lots n° 1506 à 1521 | • Lots n° 2033 à 2285 |
| • Lots n° 1657 à 1979 | • Lots n° 2310 à 2379 |
| • Lots n° 2008 à 2016 | |

À cet effet, les acquéreurs disposant d'une attestation de solde et ayant réglé l'intégralité du prix de leur parcelle sont invités à contacter, dans les meilleurs délais, l'étude notariale indiquée ci-après :

Étude de Maître Tamaro SEYDI DIALLO
Notaire à Dakar
40-42, Rue Mouhamed V, Dakar

Cette démarche permettra de procéder à la régularisation formelle des actes de vente, ainsi qu'à l'établissement des titres fonciers individuels au profit des acquéreurs concernés.

La CDC Habitat SA remercie l'ensemble des acquéreurs pour leur confiance renouvelée et réaffirme son engagement constant en faveur de l'accès à un foncier sécurisé et de la protection du patrimoine des acquéreurs.

La Direction Générale